

II – Les relations extérieures du Québec

Hélène Galarneau

Volume 18, numéro 1, 1987

Pêches maritimes : nouveau contexte international et politiques contrastées

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/702133ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/702133ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Galarneau, H. (1987). II – Les relations extérieures du Québec. *Études internationales*, 18(1), 208–216. <https://doi.org/10.7202/702133ar>

Un canadien à la Commission du Droit international

16 décembre :

Le ministère des Affaires extérieures annonce l'élection de M.J. Alan Beesley, ambassadeur à la Conférence sur le désarmement et représentant canadien au secrétariat du GATT, à la Commission du Droit international.

Nominations diplomatiques

octobre-décembre 1986 :

Ottawa annonçait au cours du trimestre un certain nombre de nominations à l'étranger. Le Canada aura un nouveau Haut-commissaire en Guyane, M. William Sinclair, un nouveau consul général à San Francisco, M. Patrick Reid, et M. Michel de Goumois était nommé ambassadeur au Paraguay, fonctions qu'il occupera en continuant à exercer celles d'ambassadeur au Chili.

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures nommait par ailleurs le 11 décembre M. Jean Drapeau, ex-maire de Montréal, au poste d'ambassadeur du Canada auprès de l'UNESCO. M. Drapeau devrait entrer en fonction au printemps prochain.

II — Les relations extérieures du Québec

(octobre à décembre 1986)

A — Aperçu général

La promotion du commerce extérieur et la préparation du deuxième Sommet francophone occupaient au cours du dernier trimestre de 1986 une bonne partie des énergies gouvernementales québécoises en matière de relations internationales. « Offensive » auprès des gens d'affaires et industriels québécois à l'occasion du Mois de l'exportation et préparation d'une « offensive » commerciale en Asie, tels étaient les thèmes du discours du ministre du Commerce extérieur. Le ministre des Relations internationales poursuivait pour sa part activement la préparation du second Sommet francophone qui aura lieu en septembre prochain dans la capitale québécoise. Il participait notamment aux réunions de l'ACCT à Paris et discutait de francophonie à Paris et Bruxelles avec des représentants des gouvernements français et belge. Quelques dirigeants d'Afrique francophone, parmi lesquels les présidents du Cameroun et du Congo, passaient également au Québec à l'automne. Quant au Premier ministre québécois qui demeurait absorbé par sa volonté de s'assurer le soutien des États de la Nouvelle-Angleterre à son projet de construction de nouvelles centrales hydroélectriques, il n'était plus question qu'il se rende prochainement en Afrique. Il annonçait cependant qu'il effectuerait une tournée en Suisse, en Grande-Bretagne et en Allemagne au début de l'année 1987 à la tête d'une mission commerciale¹.

B — Questions économiques et commerciales

À l'occasion du lancement du Mois de l'exportation, le ministre du Commerce extérieur, M. Pierre MacDonald, rappelait que la croissance des exportations est essentielle à la prospérité économique du Québec. Son ministère menait d'ailleurs à l'automne une offensive auprès des milieux concernés afin de faire passer son message².

1. Michel DAVID, *Le Soleil*, 3 décembre 1986, p. A2, cité par *L'Argus*, 3 décembre 1986, p. A5.

2. Pierre VENNAT, *La Presse*, 2 octobre 1986, p. D3, cité par *L'Argus*, 2 octobre 1986, p. A16.

Un centre international d'arbitrage commercial ouvrira ses portes dès le printemps prochain à Québec, déclarait devant l'Assemblée nationale le ministre des Relations internationales à l'occasion de la présentation d'un amendement au Code civil destiné à favoriser la tenue d'arbitrages internationaux au Québec. M. Gil Rémillard précisait que le Centre d'arbitrage commercial national et international du Québec avait été incorporé en juillet dernier³. Ce projet s'inscrit au nombre des efforts entrepris par le ministre en vue de faire de la ville de Québec la « Genève » de l'Amérique du Nord.

Le quotidien *Le Devoir* rapportait en décembre que les gouvernements québécois et canadien discutaient de la possibilité de loger dans les ambassades ou consulats canadiens des délégués commerciaux du Québec. Un programme pilote créé par le ministre fédéral du Commerce extérieur pourrait permettre que soient logés très bientôt dans les installations canadiennes à Séoul, Shanghai et Caracas des représentants québécois. Le ministre québécois du Commerce extérieur souhaite pour sa part un plus large accès aux installations canadiennes à l'étranger et notamment à l'Afrique, à l'Indonésie et aux villes de Beijing et de Stockholm. Dans le cadre du programme fédéral, les provinces défraient les coûts de location de l'espace et d'autres frais⁴.

Devant l'Office national de l'énergie qui entreprenait en novembre des audiences publiques sur la déréglementation des ventes d'énergie hydroélectrique aux États-Unis, la société Hydro-Québec et le gouvernement québécois présentaient chacun un mémoire faisant état de leur position. Tous deux sont favorables à la déréglementation de ces exportations, le gouvernement du Québec souhaitant entre autres que les provinces soient laissées juges de leur pertinence et de leur rentabilité et l'Hydro-Québec argumentant afin que soit levée l'exigence d'assurer en priorité l'approvisionnement du marché canadien⁵.

Dans un discours prononcé devant la Chambre de Commerce Canada-France à Montréal, le ministre du Commerce extérieur invitait les entreprises françaises qui pourraient être intéressées à participer à l'Initiative de défense stratégique américaine à venir s'installer au Québec, où elles pourraient s'associer à des entreprises québécoises. M. MacDonald se disait particulièrement intéressé par le développement de certaines technologies liées à l'IDS, par exemple le laser⁶.

C — Les politiques d'immigration

Le gouvernement québécois prenait à l'automne la décision de hausser graduellement le niveau d'immigration au Québec au cours des prochaines années. Mme Louise Robic, ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration, annonçait le 21 octobre que de 18,000 qu'il était en 1986, le nombre d'immigrants que pourra recevoir le Québec en 1987 sera de 20,000 à 22,000. De ce nombre, 6,500 immigrants entreront au Québec dans le cadre du programme de réunification des familles, entre 8,500 et 10,500 feront partie de la catégorie d'immigrants économiques et 5,000 personnes seront accueillies pour des motifs humanitaires. La décision du gouvernement de favoriser une reprise de l'immigration se fonde notamment sur des considérations démographiques, jugées prioritaires pour l'avenir du Québec, et pour lui assurer le maintien de son poids démographique au sein du Canada. Le

3. Normand GIRARD, *Le Journal de Québec*, 31 octobre 1986, p. 8, cité par *L'Argus*, 31 octobre 1986, p. A3.

4. Bernard DESCÔTEAUX, *Le Devoir*, 17 décembre 1986, p. 10.

5. Louis-Gilles FRANCOEUR, *Le Devoir*, 26 novembre 1986, p. 11.

6. Michel Van de WALLE, *La Presse*, 18 novembre 1986, p. E1, cité par *L'Argus*, 18 novembre 1986, p. A9.

Québec, qui accueille habituellement environ 17 % de l'immigration internationale au Canada, souhaite hausser cette proportion à 25 % d'ici cinq ans⁷.

D — La Francophonie

Le ministre des Relations internationales, M. Gil Rémillard, annonçait le 3 novembre à Québec, conjointement avec la ministre canadienne des Relations extérieures et en présence de l'ambassadeur du Canada à Paris et du délégué général du Québec dans cette ville que la 2^e Conférence des chefs d'État et de gouvernement ayant en commun l'usage du français se tiendrait les 3 et 4 septembre prochain. Le comité d'organisation du Sommet de Québec est présidé par l'ambassadeur Lucien Bouchard, le délégué du Québec à Paris en étant le vice-président. MM. Bouchard et Jean-Louis Roy sont également président et vice-président du comité international de préparation du second sommet, aussi appelé groupe des « sherpas »⁸. Plus tard à l'automne, les dirigeants de l'ACCT tenaient à Québec une réunion préparatoire au Sommet et le secrétaire général de l'ACCT effectuait également une mission au Québec en novembre⁹.

Le ministre des Relations internationales participait les 27 et 28 novembre à Paris à la réunion du Conseil d'administration de l'Agence de coopération culturelle et technique et était réélu à cette occasion à la présidence du Conseil. Dans son discours d'ouverture, M. Rémillard soulignait que la force de l'Agence résidait dans la coopération multilatérale, celle-ci, disait-il, étant distincte de l'addition de projets nationaux et de la juxtaposition de projets bilatéraux. La réforme de l'Agence tient également à cœur au ministre qui croit que l'ACCT doit être dotée « de structures et de ressources tant humaines que financières, qui lui permettront de devenir le coordonnateur de la coopération multilatérale francophone et le creuset de toutes les initiatives novatrices de cette coopération... »¹⁰. M. Rémillard participait encore à la conférence générale extraordinaire de l'ACCT les 1^{er} et 2^e décembre convoquée pour discuter de la réforme de l'Agence conformément à la décision prise lors du Sommet de Paris.

Deux stages de la Conférence des ministres de l'Éducation des États d'expression française (CONFEMEN) se tenaient par ailleurs au Québec à l'automne. Ces stages de perfectionnement portaient sur les techniques d'évaluation dans l'enseignement des sciences au primaire et sur l'examen des programmes et de l'organisation du système québécois d'éducation préscolaire¹¹.

E — Le Québec et les États-Unis

Le premier ministre du Québec se rendait à quelques reprises aux États-Unis au cours de l'automne. Il participait notamment le 10 octobre, en compagnie des gouverneurs du Vermont et du New Hampshire entre autres, à l'inauguration officielle des installations électriques du poste de Commerford, à Monroe au New Hampshire, qui permettent l'acheminement d'électricité québécoise vers la Nouvelle-Angleterre¹². M. Robert Bourassa

7. Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, Communiqués du 21 octobre 1986.

8. Rudy LE COURS, *Le Devoir*, 4 novembre 1986, p. 7

9. Ministère des Relations internationales.

10. Ministère des Relations internationales, Cabinet du ministre, *Communiqué de presse*, 27 novembre 1986.

11. Ministère des Relations internationales, *Communiqué de presse no 33*, 8 octobre 1986.

12. André FORGUES, *Le Soleil*, 11 octobre 1985, p. A16, cité par *L'Argus*, 14 octobre 1986, p. A8.

se rendait un mois plus tard à Los Angeles, pour y rencontrer des hommes d'affaires californiens¹³. Quelques uns de ses ministres se rendaient également en Nouvelle-Angleterre à l'occasion de conférences, le ministre Rémillard par exemple qui se rendait à l'Université Tufts en octobre où il était conférencier à un colloque sur les relations canado-américaines du Consortium for Research on North America¹⁴.

Après plus de trois ans depuis l'adoption de la loi 109 sur le cinéma, le gouvernement québécois et les distributeurs américains de films en arrivaient à une entente au sujet des articles qui avaient soulevé l'ire des Américains. La ministre des Affaires culturelles, Mme Lise Bacon, et le président de la Motion Pictures Export Association of America, M. Jack Valenti, signaient à Montréal le 22 octobre un protocole d'entente au terme duquel les *Majors* acceptent de renoncer à la distribution au Québec de films en langue anglaise dont ils ne sont pas les producteurs à 100 % ou dont ils ne détiennent pas les droits mondiaux, à moins d'avoir obtenu de la Régie du cinéma un permis spécial de distribution. En échange de cette concession américaine à l'article 105 de la loi, le Québec s'engageait pour sa part à supprimer trois autres articles, les articles 109, 114 et 115, qui auraient entre autres obligé les distributeurs américains à investir un pourcentage de leurs revenus au Québec dans la production cinématographique québécoise. L'entente lie les deux parties pour une durée de cinq ans¹⁵.

F — Le Québec et l'Europe occidentale

1 — LA BELGIQUE

Le ministre des Relations internationales se rendait à Bruxelles au début du mois de décembre à la suite d'un séjour à Paris. Le communiqué émis avant le départ de M. Rémillard annonçait que le ministre aurait des entretiens avec des représentants des communautés française et flamande, M. Melchior Wathelet, ministre président de l'Exécutif de la Région wallonne, M. Gaston Geens, président de l'Exécutif flamand, M. Paul Deprez, ministre des Relations extérieures de la Communauté flamande — et avec des membres du gouvernement national belge — M. Léo Tindemans, ministre des Relations extérieures et M. Jean Gol, vice-premier ministre et ministre de la Justice et de la Réforme institutionnelle. La préparation du Sommet de Québec devait être au coeur de ces rencontres¹⁶.

Le ministre-président de l'Exécutif de la Région wallonne chargé des Technologies nouvelles, de l'Énergie et des Relations extérieures avait pour sa part effectué une mission au Québec au début du mois d'octobre. Au cours des trois jours de son voyage, M. Melchior Wathelet avait eu des entretiens avec le Premier ministre et ses ministres des Relations internationales, du Commerce extérieur et de l'Énergie et des Ressources et s'était rendu à l'Université Laval et à l'Institut Armand-Frappier. Une entente permettant l'accès des deux gouvernements à une banque de données économiques et technologiques, afin de favoriser les transferts technologiques entre les entreprises wallonnes et québécoises, avait alors été conclue entre MM. Wathelet et Pierre MacDonald. Les deux ministres avaient par ailleurs fait état, au cours d'une conférence de presse conjointe, de contrats de coopération passés

13. *Le Soleil*, 15 novembre 1986, p. A9, cité par *L'Argus*, 17 novembre 1986, p. A2.

14. Ministère des Relations internationales, *Communiqué de presse*, 8 octobre 1986.

15. Serge DUSSAULT, *La Presse*, 23 octobre 1986, p. G1, cité par *L'Argus*, 23 octobre 1986, p. A6; Nathalie PETROWSKI, *Le Devoir*, 23 octobre 1986, p. 2.

16. Ministère des Relations internationales, Cabinet du ministre, *Communiqué de presse*, 26 novembre 1986.

entre entreprises des deux communautés, et particulièrement d'un contrat d'achat de vaccins entre l'Institut Armand-Frappier et la société pharmaceutique Smith Kline Rit¹⁷.

La Commission permanente Québec/Communauté française de Belgique fixait au cours de sa cinquième session tenue à Québec à la mi-novembre les formes que prendra la coopération bilatérale pour l'année 1987. Treize projets de coopération scientifique ont été retenus, celle-ci constituant le secteur de coopération prioritaire, de même que sept projets dans le secteur des industries culturelles et des communications, huit en informatique, seize projets culturels, quatre projets en santé et affaires sociales, et sept en éducation et formation professionnelle. Des échanges sont également prévus en matière linguistique, en loisir et en tourisme. Les deux parties ont par ailleurs souligné l'importance à l'approche du Sommet francophone de Québec, de développer des avenues de coopération dont les retombées pourraient toucher l'ensemble de la francophonie¹⁸.

2 – LA FINLANDE

Le Québec et la Finlande signaient le 30 octobre à Québec une entente de sécurité sociale. Le ministre des Affaires sociales et de la Santé de Finlande, M. Matti Puhakka, et le ministre québécois des Relations internationales signaient l'entente au nom de leurs gouvernements. Comme les ententes similaires conclues avec d'autres pays – la dernière en date ayant été signée avec la Suède en septembre –, celle-ci coordonne les législations de sécurité sociale des deux gouvernements au bénéfice des ressortissants des deux pays ayant travaillé dans l'autre pays. M. Puhakka passait deux jours au Québec les 29 et 30 octobre au cours desquels il rencontrait outre M. Rémillard, son homologue Mme Thérèse Lavoie-Roux et le ministre de la Main-d'Oeuvre et de la Sécurité du revenu, M. Pierre Paradis¹⁹.

3 – LA FRANCE

Les ministres des Communications et des Relations internationales effectuaient chacun un voyage en France à l'automne. M. Richard French s'y rendait à la mi-novembre afin de discuter de coopération dans le domaine de l'audiovisuel et plus particulièrement du projet de diffusion au Québec des émissions de la chaîne TV5. Le ministre des Communications rencontrait à Paris son homologue français, M. François Léotard, ainsi que des promoteurs privés²⁰.

Le ministre Gil Rémillard passait pour sa part quelques jours dans la capitale française à l'occasion des réunions de l'ACCT. Il eut alors l'occasion de discuter de la réforme de l'ACCT et du Sommet de Québec avec le ministre français des Affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond de même que du voyage que doit faire au Québec le Premier ministre Chirac²¹. Reçu à l'Assemblée nationale par le groupe d'amitié France-Québec, le ministre des Relations internationales a parlé aux parlementaires français des orientations de son gouvernement et notamment du débat constitutionnel entre le Québec et le Canada et de l'avenir de la loi 101. M. Rémillard soulignait notamment que l'idée d'indépendance n'était pas morte au Québec et pourrait resurgir à défaut d'une adhésion du Québec à un accord constitutionnel canadien qui reconnaisse le caractère distinct de la société québécoise et la dualité canadien-

17. Ministère des Relations internationales, *Communiqué de presse no 32*, 1^{er} octobre 1986; Robert LEFEBVRE, *Le Devoir*, 3 octobre 1986, p. 3.

18. Ministère des Relations internationales, *Communiqué de presse no 47*, 19 novembre 1986.

19. *Ibid.*, Communiqués nos 39 et 40, 29 octobre 1986.

20. Louis-Bernard ROBITAILLE, *La Presse*, 20 novembre 1986, p. B8, cité par *L'Argus*, 20 novembre 1986, p. A7.

21. Ministère du Conseil exécutif, *Communiqué de presse*, 28 novembre 1986.

ne²². Le ministre participait encore au gala du 30^e anniversaire de la Chambre de commerce France-Canada où son discours fut consacré en grande partie aux échanges économiques et commerciaux entre la France et le Québec²³.

4 — L'ITALIE

En visite au Canada, le ministre italien du Commerce extérieur, M. Rino Salvatore Formica, était de passage à Montréal le 10 octobre pour une visite officielle au Québec. M. Formica eut un entretien avec le ministre de l'Énergie et des Ressources, M. John Ciaccia, qui a profité de l'occasion pour inviter les investisseurs italiens à choisir le Québec²⁴.

G — Le Québec l'Amérique latine et les Caraïbes

1 — LA COLOMBIE

Les ministres des Relations internationales et du Commerce extérieur annonçaient le 23 octobre une aide gouvernementale québécoise de \$100,000 à la Colombie. Cette aide humanitaire fait suite à une éruption volcanique survenue il y a un an dans la région de Tolima et sera utilisée pour l'érection de maisons préfabriquées construites au Québec et pour l'installation d'une usine de traitement d'eau²⁵.

2 — LE MEXIQUE

Les projets de coopération Québec-Mexique qui seront réalisés en 1987 étaient choisis au cours de la quatrième réunion du groupe de travail Québec/Mexique dont les travaux se sont déroulés à Mexico à la fin novembre. La programmation de 1987 retient des projets de coopération éducative, scientifique et technique, entre institutions d'enseignement et de recherche et entre ministères des deux gouvernements ainsi que des activités culturelles et linguistiques. Les deux parties continueront également à offrir des bourses d'étude²⁶.

H — Le Québec et la Tunisie

Faisant suite au voyage effectué en Tunisie en mai dernier par le ministre québécois des Relations internationales, le gouvernement du Québec recevait à la fin octobre le ministre tunisien chargé de la coopération internationale, M. Ahmed Ben Arfa. Le ministre devait avoir des entretiens avec les ministres des Relations internationales et du Commerce extérieur avec qui il devait être question du Sommet francophone de Québec, des bourses d'exemption des droits de scolarité accordées aux étudiants tunisiens et d'autres dossiers de coopération bilatérale²⁷.

22. Jean-Paul BURY, *Le Devoir*, 27 novembre 1986, pp. 1 et 10; Ministère des Relations internationales, Cabinet du ministre, *Communiqué de presse*, 26 novembre 1986.

23. Ministère du Conseil exécutif, *Communiqué de presse*, 28 novembre 1986.

24. Jean-François LACERTE, *Le Devoir*, 15 octobre 1986, p. 11; Ministère des Relations internationales, *Communiqué de presse no 35*, 9 octobre 1986.

25. Gouvernement du Québec, *Communiqué de presse*, 23 octobre 1986.

26. Ministère des Relations internationales, *Communiqué de presse no 50*, 9 décembre 1986.

27. Ministère des Relations internationales, Cabinet du ministre, *Communiqué de presse*, 27 octobre 1986.

I — Le Québec et l'Afrique (Sud du Sahara)

1 — LE CAMEROUN

Le président du Cameroun était en visite officielle au Québec les 6 et 7 novembre où il était l'hôte du Premier ministre, M. Robert Bourassa. M. Paul Biya, qui était accompagné de plusieurs de ses ministres, eut un entretien à Québec avec M. Bourassa et se rendit également à Montréal rencontrer des hommes d'affaires réunis par la Chambre africaine de commerce et d'industrie du Canada et le ministre du Commerce extérieur. Si le premier ministre Bourassa avait l'intention d'inciter le président Biya à participer au second Sommet francophone, il dut y renoncer après que M. Biya ait indiqué à Ottawa que son pays n'y participerait pas. Les entretiens entre MM. Biya et Bourassa devaient porter sur les perspectives de coopération institutionnelle et économique Québec-Cameroun²⁸.

2 — LE CONGO

Le président du Congo s'était également rendu en visite officielle au Québec, le 9 octobre. M. Denis Sassou-Nguesso était accompagné de ses ministres des Affaires étrangères et de la Coopération et du Plan. Le président congolais fut d'abord reçu par le premier ministre Bourassa avec qui il devait être question du deuxième Sommet francophone et de l'intérêt particulier des deux parties pour le dossier énergie. Il se rendit par la suite à un déjeuner-causerie organisé par la Chambre africaine de commerce et d'industrie du Canada, qu'il présidait avec le ministre des Relations internationales²⁹.

J — Le Québec et l'Asie

Le gouvernement du Québec décidait à l'automne de s'associer à la Fondation Asie-Pacifique, créée dans le but d'améliorer la compréhension réciproque entre le Canada et la région. Le ministre des Relations internationales annonçait ainsi le 3 octobre le versement de \$700,000 sur cinq ans à la Fondation. Organisation indépendante sans but lucratif, la Fondation bénéficie de subventions du gouvernement canadien qui lui versera pour sa part un million par année pendant les cinq prochaines années. Pour M. Rémillard, « les activités de la Fondation contribueront à accroître l'efficacité des efforts que le gouvernement, les institutions et les entreprises québécoises déploieront pour maintenir et développer leurs échanges avec l'Asie »³⁰, ce qui justifie la décision, dans un contexte budgétaire serré, de subventionner la Fondation.

La presse rapportait en novembre que le ministère du Commerce extérieur se prépare à lancer une offensive commerciale en direction de l'Asie. Le ministre Pierre MacDonald prévoit par exemple se rendre à Singapour, en Malaisie, en Thaïlande et peut-être à Djakarta en mars prochain, à la tête d'une délégation commerciale. Le ministre aurait également l'intention d'ajouter du personnel à la délégation de Tokyo. Enfin, les gouvernements québécois et chinois auraient entrepris des discussions sur le jumelage de Québec et d'une province chinoise³¹.

28. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué no 43*, 3 novembre 1986; Pierre VINCENT, *La Presse*, 8 novembre 1986, p. A8, cité par *L'Argus*, 10 novembre 1986, p. A18.

29. Ministère des Relations internationales, *Communiqué de presse no 34*, 8 octobre 1986.

30. Ministère des Relations internationales, Cabinet du ministre, *Communiqué de presse*, 3 octobre 1986.

31. *Le Journal de Québec*, 26 novembre 1986, p. 16, cité par *L'Argus*, 26 novembre 1986, p. A18.

Le ministre de l'Industrie et du Commerce, qui s'était lui-même rendu en Asie en septembre, se réjouissait pour sa part au début d'octobre de la décision de la Banque de Tokyo d'ouvrir un bureau à Montréal. M. Johnson estime que cette implantation à Montréal encouragera les investisseurs japonais à venir au Québec. La Banque de Tokyo est la première banque japonaise à s'installer au Québec³². Le ministre de l'Industrie et du Commerce avait par ailleurs rencontré la veille les membres d'une mission économique japonaise venus évaluer les possibilités industrielles et technologiques du Canada et s'enquérir également des relations de travail et du climat de travail. M. Johnson a dressé un tableau des secteurs industriels d'excellence au Québec et a souligné à ses interlocuteurs le désir du Québec de s'associer à des partenaires japonais dans des secteurs de haute technologie³³.

Le gouvernement québécois signait à la fin octobre une entente avec la Nippon Life Insurance pour un prêt de 20 milliards de yen sur une période de 23 ans au taux de 6.4 %. Le Québec devenait ainsi le premier client international à emprunter auprès des syndicats financiers du secteur des prêts à très long terme créé en août dernier au Japon³⁴.

Mme Louise Robic, ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration, se rendait en Thaïlande et à Hong-Kong à la mi-octobre. À Hong-Kong, la ministre québécoise a exposé aux gens d'affaires le nouveau programme favorisant la venue au Québec d'immigrants-investisseurs. Son passage en Thaïlande était pour sa part consacré au problème des réfugiés. Mme Robic visitait un camp de réfugiés situé à une centaine de kilomètres de Bangkok, le camp de Phanat Nikhom, visite qui lui faisait espérer que place soit faite au Québec pour accueillir les « vrais réfugiés ». À Bangkok, la ministre remettait \$25,000.00 au Haut commissariat des Nations Unies pour les réfugiés afin d'aider des ressortissants laotiens à rentrer chez eux. Le Québec versait également \$5,000.00 à l'École du Québec, située dans un camp de transition et fréquentée par des personnes déjà assurées de venir au Québec³⁵.

K — Chronologie thématique*

Relations culturelles avec l'URSS

7 octobre :

On apprend que des démarches menées depuis décembre 1985 auprès des autorités soviétiques par les ministères des Relations internationales et des Affaires culturelles en collaboration avec le ministère canadien des Affaires extérieures permettront au Musée du Québec de présenter du 18 octobre au 23 novembre une exposition de toiles des collections impressionnistes de musées soviétiques. L'exposition ne devait jusque-là s'arrêter qu'à Washington, Los Angeles et New York.

32. Ministre de l'Industrie et du Commerce, *Communiqué de presse*, 9 octobre 1986.

33. *Ibid.*, 8 octobre 1986.

34. *La Presse*, 30 octobre 1986, p. E3, cité par *L'Argus*, 30 octobre 1986, p. A6.

35. Louis-Bernard ROBITAILLE, *La Presse*, 17 octobre 1986, p. B9, cité par *L'Argus*, 17 octobre 1986, p. A11; Lily TASSO, *La Presse*, 1^{er} novembre 1986, p. A6, cité par *L'Argus*, 3 novembre 1986, p. A13.

* Cette chronologie n'est pas exhaustive. Elle mentionne essentiellement des événements non rapportés dans les rubriques précédentes.

Le Québec et la Hongrie

17 au 22 novembre:

Une mission commerciale dirigée par le député de Rosemont, M. Guy Rivard, se rend en Hongrie.

Visite au Québec du président du Croissant Rouge palestinien

mi-novembre:

M. Fathi Arafat, président de la Société du Croissant Rouge palestinien, visite Québec et Montréal où il rencontre des représentants des ministères des Relations internationales, de la Santé et des Affaires sociales et des Communautés culturelles et de l'Immigration, ainsi que des organisations religieuses dans le but d'obtenir du soutien pour son organisme.

Motion parlementaire condamnant le racisme et déclaration du gouvernement sur les relations interethniques

10 décembre:

Une motion présentée par la ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration condamnant le racisme et la discrimination raciale sous toutes ses formes est adoptée à l'unanimité par l'Assemblée nationale. Mme Robic rend par la suite publique une déclaration officielle de son gouvernement sur les relations interethniques et interraciales qui souligne notamment l'engagement du gouvernement à favoriser l'épanouissement économique, social et culturel des différents groupes ethniques, raciaux et culturels.